

SYNDICAT MIXTE INTERCANTONAL DE L'ABATTOIR GUIL DURANCE

République Française
Département des Hautes-Alpes

CONSEIL SYNDICAL du 6 février 2025

COMPTE RENDU

Présidence de **Monsieur Jean Louis BERARD**

L'an deux mille vingt-quatre et le 6 février (06.02.25), à 18 heures, le CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE INTERCANTONAL DE L'ABATTOIR GUIL DURANCE, régulièrement convoqué en date du 29 janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Louis BERARD.

Nombre de membres : **Afférents au Conseil Syndical : 8 - En exercice : 8 - présents : 6 – votants 7**

- Présents : (7)

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

Jean Louis BERARD – Christian BLANC

Communauté de communes du Pays des Ecrins

Martin FAURE – Jacques PONS

Communauté de communes de Serre-Ponçon

Gustave BOSQ - Christian DURAND

- Pouvoir : (1)

Communauté de communes du Briançonnais

- Jean Marie REY donne pouvoir à Christian BLANC

- Excusés : (1)

Communauté de communes du Briançonnais

- Jean Franck VIOUJAS

Le Président accueille les délégués présents, constate le quorum, indique le pouvoir reçu et déclare la séance ouverte à 18H00.

Dossier recours à l'encontre du mandataire judiciaire dans le dossier de la liquidation judiciaire de la SICA :

La date pour le jugement à la suite du recours de Maitre Lageat n'est pas encore connue à ce jour.

Pour rappel, la somme de 72 149.74€ a été titrée sur 2024. Elle est gelée dans les comptes pour le moment en attente du jugement final.

Dossier crues et intempéries de décembre 2023 :

Les travaux d'urgence sont terminés et les travaux de consolidation sont en attente de ceux qui doivent être préalablement effectuées par le service gémapi de la CCGQ.

Dossier panneaux photovoltaïques :

Ils sont mis en place et mis en service récemment. Nous demanderons une synthèse à la fin du printemps. Un fil électrique survole le toit et donc fait de l'ombre au niveau des panneaux, nous allons voir avec enedis comment faire pour le déplacer (le rentrer différemment dans le bâtiment).

Dossier mégisserie

Le projet avance, un projet de modification des statuts va être adressé aux comcom membres pour être mis à la délibération des conseils communautaires.

L'acquisition foncière est en cours. Les documents concernant le terrain sont gérés par un bureau d'étude par la mairie de Guillestre. Le terrain n'est pas viabilisé, il faut voir à qui incombe la charge financière pour le faire. Le cout est de 40€ le m².

Nous avons reçu un accord de principe de la CCPE par courrier. Les autres comcom ont donné un accord de principe verbal

Pour gérer la partie administrative et financière de cette mégisserie, Il faudra voir avec la CCGQ car l'agent qui gère le SMIAGD est à 20% de temps de travail et ne pourra pas ansorber cette charge de travail supplémentaire.

Il faut voir également si la mégisserie sera sur un budget indépendant ou sur le budget annexe du smiadg.

CA 2024

Mr le Président rappelle que Sur l'excédent de fonctionnement il y a 72 149.74€ qui correspond à la somme perçue à la suite du jugement du tribunal à l'encontre de maître Lageat, mandataire judiciaire de la sica. Cette somme doit être gelée suite au recours de cette dernière.

Bilan travaux abattoir à prévoir sur 2025

Il faut changer 2 balances aériennes, la pompe de la station de pré-traitement et faire des travaux d'aménagement des abords de la rive gauche

Divers

L'abattoir de Saint bonnet a fermé ses portes le 1^{er} janvier 2025. Certains éleveurs devraient venir sur le territoire

Le Président passe à l'ordre du jour avec les délibérations.

Délibérations

Délibération n° 01 - Nomination du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Approuve la nomination de Monsieur Christian BLANC en tant que secrétaire de séance

Délibération n° 02 - Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 03 octobre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Approuve le compte rendu du conseil syndical du 03 octobre 2024

Délibération n° 03 – Approbation CA 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 6 voix pour :

- Approuve le CA 2024

Délibération n° 04 –Affectation du résultat 2024 au BP 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2024 au BP 2025

Délibération n° 05 – Demande de subvention CCVUSP

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Autorise Mr le Président à demander une participation financière à la CCVUSP

Délibération n° 06 – Débat d'orientation budgétaire 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Approuve le DOB 2025

Délibération n° 07 – Demande de subvention Région pour la mégisserie

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Autorise le Président à demander une subvention auprès de la Région, à compléter un éventuel dossier, à accepter sur le compte de la Trésorerie d'Embrun, les sommes éventuellement allouées et à passer les écritures comptables correspondantes pour que ces sommes figurent au CA

Délibération n° 08 – Projet de modification des statuts pour y intégrer l'activité de mégisserie

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

Approuve le projet de modification des statuts qui sera proposé aux communautés de communes membres pour délibération

Délibération n° 09 – Demande de subvention Département pour la mégisserie

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 7 voix pour :

- Autorise le Président à demander une subvention auprès du Département, à compléter un éventuel dossier, à accepter sur le compte de la Trésorerie d'Embrun, les sommes éventuellement allouées et à passer les écritures comptables correspondantes pour que ces sommes figurent au CA

Le Conseil Syndical prend fin à 20h15. Mr BERARD remercie les membres de leur participation.

